



Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Roselin cramoisi // *Carpodacus erythrinus*

Statut

Nicheur et migrateur très rare en Franche-Comté.

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
NA	CR (critère D)	oui	-	oui (nidif)	3

Répartition et populations

Faisant suite à une progression débutée dès la fin du XIX siècle en Europe de l'Est et qui s'est accélérée après la seconde guerre mondiale, le Roselin est arrivé en France d'une part sur le littoral de la mer du Nord par un front de colonisation parti de Finlande et qui s'est avancé par la Suède, la Norvège, le Danemark, les îles Britanniques et les Pays-Bas et d'autre part dans le massif du Jura par un autre front parti de Pologne et qui a progressé par l'Allemagne, la Slovaquie, la République tchèque, l'Autriche et la Suisse. La première preuve de nidification en France a été constatée en 1985 avec un nid découvert à Frasne (Doubs) ; nid qui fut prélevé pour être mis en collection. Suite à cette première nidification sans lendemain, les premiers mâles chanteurs sont entendus en France en 1991, dans le département du Nord et dans le Doubs à La Cluse-et-Mijoux. La reproduction est prouvée dès 1993 en Franche-Comté (dans le bassin du Dugeon (Doubs), dans la vallée de l'Orbe (Jura)) et dans le Nord-Pas-de-Calais.

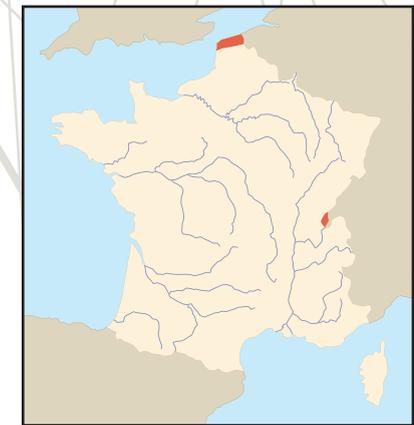
La colonisation s'accroît en 1994 et culmine en 1995 avec 15 sites occupés en période de reproduction en Franche-Comté pour un total de 31 individus. Tous ces sites sont localisés au-dessus de 800 mètres d'altitude, entre Pontarlier (Doubs) et Les Rousses (Jura). Mais dès l'année suivante, les effectifs commencent à décroître. La dernière femelle est observée en 1998 et, en 2001, seul un mâle est contacté dans la partie française de la vallée de l'Orbe (Jura).

Depuis l'espèce est au seuil de l'extinction avec 1 à 4 mâles chanteurs par an, principalement dans la dépression du Haut-Doubs (entre Labergement-Sainte-Marie et Pontarlier ou dans le bassin du Dugeon) ; l'espèce ayant même manqué pour la première fois en 2008.

Dans le Jura suisse, la situation est assez similaire avec une diminution continue du nombre de sites occupés en période de reproduction depuis 1996.

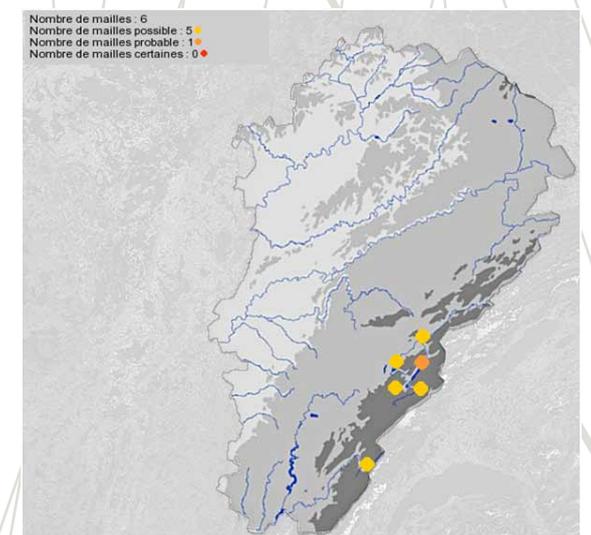


Roselin cramoisi © Namq - Flickr



Nidification de l'espèce en France

Répartition du Roselin cramoisi en période de nidification (2002-2010)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



UNION EUROPEENNE



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Roselin cramoisii // *Carpodacus erythrinus*

Habitat et écologie

En Franche-Comté, comme dans le Jura suisse, le Roselin cramoisii fréquente les milieux semi-ouverts, avec une préférence pour les vastes marais situés à proximité de plans d'eau. Il apprécie également la présence de saules et de quelques grands arbres que les mâles utilisent pour chanter et des zones plus sèches, avec quelques buissons ou résineux, dans lesquels le couple dissimule le nid. Localement, le Roselin peut se montrer très proche des habitations et un nid a été construit en 1993 dans une haie basse en limite d'une maison à La Rivière-Drugeon (Doubs), un mâle chantait en juin 1995 en bordure du village de Malbuisson (Doubs) et le chant était entendu en juin 2006 en limite de la ville de Pontarlier (Doubs).

Le Roselin cramoisii est l'une des espèces dont la présence en France est la plus brève. L'observation la plus précoce en Franche-Comté est datée du 15 mai (en 1995), mais les arrivées ont lieu plus généralement au cours de la dernière décennie de mai, voire début juin. Peu d'éléments sont connus concernant la phénologie de reproduction. La ponte récoltée à Frasné a été trouvée le 7 juillet et des juvéniles ont été observés courant juillet. Les oiseaux disparaissent dès la fin juillet ; l'observation la plus tardive en Franche-Comté est datée du 28 août.

Les sites du Haut-Doubs sont visités chaque année, mais l'effort de prospection est actuellement sans doute insuffisant dans le Haut-Jura et dans la moitié nord du département du Doubs (de Pontarlier à Damprichard).

Menaces et priorités de conservation

La régression constatée en Franche-Comté, et d'une manière plus large dans le reste de la France et en Suisse, touche également les autres pays d'Europe. Les raisons n'en sont pas connues. On sait que l'explosion démographique constatée en Finlande était concomitante au défrichement et à la mise en culture de clairières dans la taïga.

A l'échelle de la Franche-Comté, trois des principaux sites occupés bénéficient de mesures de protection ou de gestion : le lac des Rousses et ses environs se trouvent dans le périmètre du parc naturel régional du Haut-Jura, le lac de Remoray est situé dans la réserve naturelle, la zone humide entre les lacs de Saint-Point et de Remoray est incluse dans un site Natura 2000 et le bassin du Drugeon est un site Natura 2000 et bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Peu d'actions spécifiques peuvent être menées en faveur de l'espèce. On mentionnera cependant que les travaux de défrichement visant à maintenir l'ouverture des marais, également favorables à d'autres espèces (Bécassine des marais, Courlis cendré, Pie-grièche grise, Locustelle tachetée ...), sont (ou « seraient ») sans doute bénéfiques au Roselin.

Dans le même registre, la création de zones tampons, sans engrais ni pesticide, en bordure des zones humides serait de nature à favoriser la biodiversité.

Rédaction : Dominique Michelat – mise à jour : août 2010



Roselin cramoisii © Namq - Flickr

Habitat type © Julien Ait El Mekki

